

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 13 Avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15    Présents : 11    Votants : 13    Absents : 4    Procurations : 2

Date de convocation : 07/04/2023

Date d'affichage : 07/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Avril, à 18h00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Etaient présents : Richard FIOL, Michel VERNHETTES, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Paulette FOURNIER, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Magali COULET, Sabine THOMAS, Virginie GOVIGNON, Claude AROCAS, Christian JULIAN.

Absents : Jean-François GALLIARD, Lionel CAYRON, Yvan BOUAT, Vanessa SAUVEPLANE.

Représentés : Jean-François GALLIARD par Virginie GOVIGNON  
Lionel CAYRON par Alain DELMAS

Objet : Tarifs garderie cantine

Délibération n°2023-33

Monsieur le Maire propose que les tarifs des repas, ainsi que la garderie, soient augmentés à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 2023, pour permettre de palier à la hausse des coûts de fonctionnement.

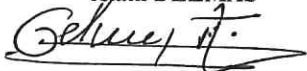
Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité :

- le tarif de 4.00 euros pour le repas enfant
- le tarif de 4.20 euros pour le repas adulte
- le tarif de 1.50 euros pour la garderie
- le fait que ces montants puissent être révisés dans le courant de l'année scolaire

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 18 Avril 2023

Le secrétaire de séance,  
Alain DELMAS



Le Maire,  
Richard FIOL

